



S'occuper d'un enfant allaité

Formation animée par une consultante en lactation IBCLC spécialiste de l'allaitement, de la conception au sevrage.

OBJECTIFS

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de comprendre l'intérêt de l'allaitement et d'accompagner au domicile de l'assistant maternel notamment un projet parental.

PROGRAMME



APTITUDES :

- Mettre à disposition au sein de son domicile d'un lieu adapté et l'aménager si possible : chambre avec point d'eau, fauteuil, coussin d'allaitement, table à langer.
- Organiser son activité en fonction du rythme propre de l'enfant allaité : allaitement à la demande, rythme de sommeil différent.
- Préparer et faire prendre un biberon avec du lait maternel.

SAVOIRS :

- Découvrir les origines de cette pratique
- L'allaitement maternel à la maison.
- Contexte historique (OMS/UNICEF) et culture occidentale.
- Législation, le droit des mères à poursuivre l'allaitement tout en travaillant.
- Connaissances de base en anatomie/physiologie.
- Contexte hormonal : allaitement et émotions.
- Avantages et bénéfices de l'allaitement pour l'enfant et la mère.
- Les conditions de conservation du lait maternel : lait du jour, lait congelé.
- Les précautions d'hygiène : le réfrigérateur, les biberons.

METHODE PEDAGOGIQUE



Sollicitation des connaissances / expériences des stagiaires. Mise en lien des connaissances et/ou expériences avec des apports théoriques. Travail sur les représentations / sur le cadre professionnel. Construction d'une réponse enrichie. Exercices pratiques. Partage d'expériences et analyse de pratique des situations partagées par les professionnelles.

DUREE :

DATES

- 14 heures
- 2 jours
- Public visés : Tous salariés et assistants maternels du particulier employeur
- Financement :

En accord avec votre employeur (pas d'avance de prise en charge)
48 heures par an dès la 1ère heure travaillée
Rémunération maintenue pendant le temps d'accueil (Ex. en semaine si jour travaillé)
Allocation de formation si hors temps d'accueil habituel (ex. samedi si non travaillé)
4.29 € net/heure de formation au 1er janvier 2018
Frais annexes : Frais KM domicile/lieu de formation par jour de formation. 0,211/KM
repas : 12€/jour. Le coût et frais annexes de la formation sont directement payés par Agefos-PME. Le revenu de formation est assujéti à l'impôt sur le revenu.

Module à finalité non certifiante

Plan de formation Fin de formation

Remise d'une attestation de formation
Pour le stagiaire possédant un passeport : complété
Pour le stagiaire entrant pour la 1^{ère} formation continue :
Passeport délivré et complété

Toutes nos formations peuvent être mises en place dans votre commune. Contactez-nous !

Site internet : www.parentsaujourdhui.org ou formation@parentsaujourdhui.org
ou par téléphone : 06 25 58 18 25